

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2012 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 13 août 2012 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, André Tousignant, Stanley Boucher, Michèle Thériault et Kevin Mackey sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Le conseiller Michel Choquette est absent.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2.

2012-08-129 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux:**
 - 3.1 Séance ordinaire du 3 juillet 2012
- 4. 1^{ère} période de questions
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)**
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**

Aucune
- 6. Information au conseil et correspondance**

Dépôt de la liste de correspondances pour le mois de juillet 2012
- 7. Rapports des comités**
 - 7.1 Finances – Subventions :
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer
 - 7.2 Autres comités :
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
 - 8.1 Résolutions à adopter :
 - 8.1.1 Modification au calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2012
 - 8.1.2 Fusion du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Haut- Saint-François
 - 8.1.3 Révision budgétaire 2012 - O.M.H.
 - 8.1.4 Ministère des Transports – Gestion des ponts
 - 8.1.5 Contrat de mandat – projet Sentinelle
 - 8.1.6 Demande de dérogation mineure no. 2012-06-0001
 - 8.1.7 Installation de quatre lumières de rue
 - 8.1.8 Enlever des lumières de rue
- 9. Adoption des règlements**
 - 9.1 Règlement no.552-A Amendement au règlement numéro 552
Vente extérieure
- 10. Avis de motion à donner –**
 - 10.1 Règlement d'emprunt pour l'augmentation du Fond de roulement
- 11. Varia affaire nouvelle**

Aucune

12. **2ième période de questions**
(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour)

13. **Levée de la séance ordinaire**

14. Prochaine séance ordinaire : Lundi le 10 septembre 2012 à 19 h 30

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 août 2012 soit approuvé et adopté tel que déposé avec le retrait du point 8.1.8 et 9.1

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.1
2012-08-130 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2012 :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.
1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS : 19 H 40
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)
Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Madame Maryse Labonté: Remercie et félicite la municipalité pour la réparation du terrain de tennis.

Monsieur Claude St-Hilaire: Concernant la raison pour laquelle le point 9.1 est retiré de l'ordre du jour.

Monsieur Donald Lachance:

- Concernant la permission de publier dans le journal communautaire un article au sujet du comité de surveillance de quartier ;
- Demande si la municipalité pouvait installer des panneaux indiquant surveillance de quartier et acheter des affiches pour l'intérieur des maisons (fenêtre).

Monsieur Jacques Gourde:

- Concernant un suivi sur le projet des bornes 9-1-1 (numéro civique) ;
- Demande quand la lumière de circulation au coin du chemin Galipeau et de la route 112 sera en fonction ;
- Nous informe qu'au 365 chemin Galipeau l'accotement est à refaire.

Monsieur Bertrand Ash: Commente à l'effet que les bornes 9-1-1 (numéro civique) devrait être installées partout dans la municipalité.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 09.

6.

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois de juillet 2012.

7.1.1.

2012-08-131 COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 31 juillet 2012 au montant de 243,944.05 \$ soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2.1

RAPPORT DES COMITÉS :

Madame la Mairesse Nathalie Bresse : Aucune réunion.

Madame Diane Talbot :

- Informe que le Transport du Bonheur va changer un autobus ;
- Il y a eu une journée porte ouverte au garage Tardif Diesel ;
- La Chambre de Commerce a distribué dans la MRC un bottin des commerces de la MRC.

Monsieur André Tousignant : Aucune réunion.

Monsieur Stanley Boucher :

- Jeudi le 16 août 2012, il doit visiter la forêt de Domtar au Mont Stoke ;
- Pour les loisirs, la subvention du gouvernement provincial pour la réfection du terrain de tennis a été refusée, le programme est annulé à cause des élections ;
- Jeudi le 16 août 2012 à 17 h 00 le SAE organise un gala avec les jeunes ;
- Les démarches sont à suivre pour la sécurité de la route 112.

Madame Michèle Thériault :

- Informe que la tombée des articles du journal communautaire est le 14 août ;
- Que les travaux de voirie sont au ralenti pour la période des vacances ;
- La vérification des infiltrations d'eau sur la rue Marcheterre se poursuit ;
- Que le règlement pour la construction des rues sera modifié prochainement pour répondre aux nouvelles normes.

Monsieur Kevin Mackey : Fait un suivi sur la fête de la St-Jean.

Monsieur Michel Choquette : Absent.

8.1.1

2012-08-132 MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNEE 2012 :

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 148 et 148.01 du Code municipal, les membres du conseil peuvent décider de modifier le calendrier des séances ordinaire du conseil;

CONSIDÉRANT QUE le calendrier des séances prévoyait la séance de septembre, le mardi 4 septembre 2012;

CONSIDÉRANT QUE les élections provinciales ont lieu la même journée et qu'il serait préférable de reporter la séance du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner reporte la séance du conseil du 4 septembre au lundi 10 septembre 2012 à 19 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2012-08-133 FUSION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CSSS) DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS :

CONSIDÉRANT QUE suite au départ du directeur général du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Haut-Saint-François, nous apprenions l'hiver dernier, par communiqué de presse, que le directeur général du CSSS des Sources devenait le directeur général du CSSS des Sources et du Haut-Saint-François ;

CONSIDÉRANT QUE lors d'une rencontre, M. Alain Coulombe, président du conseil d'administration du CSSS du Haut-Saint-François, a confirmé que l'objectif de la démarche est la fusion totale et entière des deux CSSS ;

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la santé, M. Yves Bolduc, a informé le Comité de suivi de la MRC du Haut-Saint-François qu'il n'existe aucune directive en ce sens à son ministère et qu'il milite plutôt en faveur de conserver tous les sièges sociaux ainsi que le personnel qualifié et bien rémunéré qui les compose sur tout le territoire du Québec ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner préfère attendre d'avoir toutes les informations concernant l'étude demandée à la Firme Raymond Chabot Grant Thornton au sujet de cette fusion avant de se prononcer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3

2012-08-134 REVISION BUDGETAIRE 2012 – O.M.H :

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une révision budgétaire 2012 pour l'Office municipal d'Habitation d'Ascot Corner au montant de 78,779 \$ de dépenses au lieu de 77,779 \$ ce qui donne une augmentation de la contribution municipal de 100 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la révision budgétaire 2012 de l'Office municipal d'Habitation d'Ascot Corner tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4

2012-08-135 MINISTÈRE DES TRANSPORTS – GESTION DES PONTS :

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a repris la gestion des ponts et que celui-ci envisage la reconstruction du pont au-dessus du ruisseau Ryther sur le chemin de la Rivière;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux ne pourront s'effectuer sans procéder à des acquisitions de terrains;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports est disposé d'assumer tous les coûts attribuables à ces acquisitions, notamment, les frais d'expert évaluateur, les indemnités à être versées aux propriétaires et les honoraires de notaire pour les actes notariés;

CONSIDÉRANT QUE ces immeubles seront amalgamés à l'emprise d'une route dont le ministère n'a pas la gestion, celui-ci ne pourra pas agir comme acheteur;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner mandate madame Nathalie Bresse, mairesse et monsieur Daniel St-Onge, directeur général à signer les contrats notariés au nom de la municipalité pour l'acquisition des parties de terrain de :

Monsieur Guy Besner lot # 4 180 570 ptie
Madame Pierrette Blais lot # 4 180 571 ptie
Madame Diane Chabot lot # 4 180 573 ptie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5

2012-08-136 CONTRAT DE MANDAT – PROJET SENTINELLE :

CONSIDÉRANT QUE les cinq municipalités participantes au projet Sentinelle devraient signer un contrat mandat entre eux, pour mandater la Ville d'East-Angus, la gestion des salaires aux étudiants / étudiantes qui travaillent au projet Sentinelle pour les saisons 2011 et 2012;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner mandate monsieur Daniel St-Onge, directeur général à signer le contrat mandat au nom de la municipalité pour éclaircir l'entente entre les municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6

2012-08-137 DEMANDE DE DEROGATION MINEURE NO.2012-06-0001 :

CONSIDÉRANT QUE la demande est une dérogation mineure et que le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accepter la dérogation mineure no. 2012-06-0001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2012-08-138 INSTALLATION DE QUATRE (4) LUMIERES DE RUE – COIN CHEMIN GALIPEAU ET RUE DU VERGER, RUE DU MONT-BLANC ET CHEMIN BIRON, RUE DU MONT-BLANC ET RUE DES ALPES, RUE DES ALPES ET RUE DES ANDES :

CONSIDÉRANT QUE la politique de la municipalité est d'installer une lumière de rue à chacune des intersections;

CONSIDÉRANT QUE ces nouvelles rues sont presque terminées;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'installation d'une lumière de rue aux intersections du chemin Galipeau et rue du Verger, rue du Mont-Blanc et chemin Biron, rue du Mont-Blanc et rue des Alpes, rue des Alpes et rue des Andes.

Poste budgétaire : 02-355-00-640

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

10.1

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 557 – AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller André Tousignant qu'à une session subséquente le conseil municipal adoptera un règlement d'emprunt afin d'augmenter le fonds de roulement.

Selon l'article no. 445 du Code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

12.

2^E PÉRIODE DE QUESTIONS 20 H 50.

(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre du jour seulement)

Monsieur Donald Lachance: Demande si le conseil prévoit faire quelque chose pour l'acoustique de la salle au Centre multifonctionnel.

Monsieur Jacques Gourde:

- Aimerais avoir la liste des gens qui peuvent travailler aux élections provinciales ;
- Demande la permission d'installer des pancartes devant l'Hôtel de ville pour le candidat de la CAQ ;
- Demande si on va être en mesure de connaître la quantité d'eau dans le réseau d'eaux usées.

Monsieur Yvon Bilodeau: Demande la raison des frais d'avocat dans les comptes à payer.

Madame Pierrette Hardy:

- Concernant les frais d'Aquatech ;
- Remercie pour le gravier sur la rue Desruisseaux.

FIN DE LA 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS 21 H 05.

13.

2012-08-139 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey **QUE** la séance ordinaire soit levée à 21 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE : Lundi le 10 septembre 2012 à 19 h 30.